

# Finances

## CDAS du département de l'Aube

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales ont pris connaissance du projet de loi de Finances pour 2016.

Ce projet fait état d'un budget d'action sociale en baisse de 28 millions d'€ et de la suppression de la subvention à l'association ALPAF.

Par ailleurs, sur ce budget seront appliqués la réserve de précaution et autres gels et sur-gels.

Les crédits disponibles pour l'action sociale s'élèveront en définitive à un peu plus de 115 millions d'euros soit une perte pour les agents de 40 millions d'euros par rapport à 2015.

Les agents des Ministères Economiques et Financiers (MEF) font face depuis plusieurs années à des suppressions massives d'emplois, plus de 30 000 en 10 ans et encore près de 2600 en 2016.

Ils subissent des conditions de travail de plus de plus dégradées, le blocage du point d'indice et de leurs rémunérations depuis 2010.

Pour les agents actifs et retraités des MEF et leurs familles, l'Action Sociale est primordiale. C'est un acquis de 1989 auquel ils sont particulièrement attachés qui a pour but de les aider dans différents domaines et d'améliorer leurs conditions de vie.

Or aujourd'hui, les Ministres s'attaquent à l'Action Sociale et remettent en cause, de fait, les prestations destinées aux agents.

Les Ministres ont délibérément masqué la réalité des chiffres aux organisations syndicales dans un total mépris du dialogue social. Nous ne pouvons l'accepter.

Par ailleurs nous avons demandé l'ajout à l'ordre du jour d'un point concernant **“la charge de travail de l'Assistante de Service Social”**. Cette demande a été rejetée au motif qu'il ne s'agit pas d'un point qui peut figurer à l'ordre du jour d'un CDAS, mais qu'il peut figurer en questions diverses. Il est certain que la charge de travail de l'assistante de service social, notamment en raison de l'absence de médecin de prévention depuis 3 ans, est trop lourde pour un mi-temps. **Nous demandons au sein des ministères économiques et financiers, la nomination d'une Assistante de Service Social à temps complet et le recrutement d'un médecin de prévention.**

Merci de joindre cette déclaration au procès-verbal.

Troyes, le 19 novembre 2015.

Les représentant(e)s **Force Ouvrière, Solidaires** et **UNSA** au CDAS de l'Aube